

Réouverture du dépôt des végétaux de Sin-le-Noble

L'arrivée des beaux jours couplée au confinement vous incitent à entretenir vos jardins. Nous comprenons tout à fait que la fermeture des déchèteries depuis le début du confinement puisse poser problème.

Pour la gestion de vos déchets végétaux, il existe des solutions simples sans bouger de chez vous comme le compostage, le paillage ou encore le mulching.

Parallèlement Douaisis Agglo et le SYMEVAD ont mis en place des mesures spécifiques sur le territoire pour assurer la gestion des déchets verts. Parmi ces mesures Douaisis Agglo a mis en place récemment une collecte exceptionnelle des tontes de pelouse.

Ouverture du dépôt des végétaux de Sin-le-Noble dès le vendredi 24 avril

Pour respecter les règles du confinement, depuis le 17 mars 2020, le choix a été fait de fermer les déchèteries. Une décision qui a été prise afin de préserver la sécurité sanitaire des usagers et du personnel d'accueil.

A l'initiative de Martial Vandowoestyne, Président du Symevad et de Christian Poiret, Président de Douaisis Agglo, leurs équipes ont réfléchi à différents dispositifs pour permettre aux usagers de gérer au mieux leurs déchets verts au regard du contexte actuel.

Ainsi, les équipes du Symevad, en partenariat avec Suez (exploitant du site de dépôt de Sin-le-Noble), ont travaillé sur les conditions d'ouverture dans le cadre du contexte COVID-19. Parmi les mesures nécessaires pour la réouverture : équipements de protection pour les gardiens, respect rigoureux de la distanciation et des gestes barrières, mise en place d'un système de prise de rendez-vous pour limiter le regroupement d'usagers sur le site.

Ainsi dès le mercredi 22 avril, les usagers pourront se rapprocher du Symevad pour prendre rendez-vous.

rgba(255,255,255,1)

Modalités de prise des rendez-vous

Si vous souhaitez déposer vos végétaux sur le dépôt de Sin-le-Noble (rue du Bois des Retz), il est impératif de prendre rendez-vous via [notre formulaire en ligne](#).

Une permanence téléphonique est mise en place par le SYMEVAD du lundi au vendredi de 9h à 12h : 03 21 74 35 99

Lors du déplacement vers ce dépôt, il faudra vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « *déplacement pour effectuer des achats de première nécessité* », et de votre justificatif de rendez-vous pour accéder à ce site

Tous ensemble essayons de réussir la réouverture de ce dépôt de déchets végétaux en respectant rigoureusement les mesures et contraintes liées à la crise sanitaire actuelle. Il en va de la pérennité de ce service offert aux habitants de Douaisis Agglo.

rgba(255,255,255,1)

Publié le 22/04/2020